



Direction de l'Information  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa Canada

# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 22

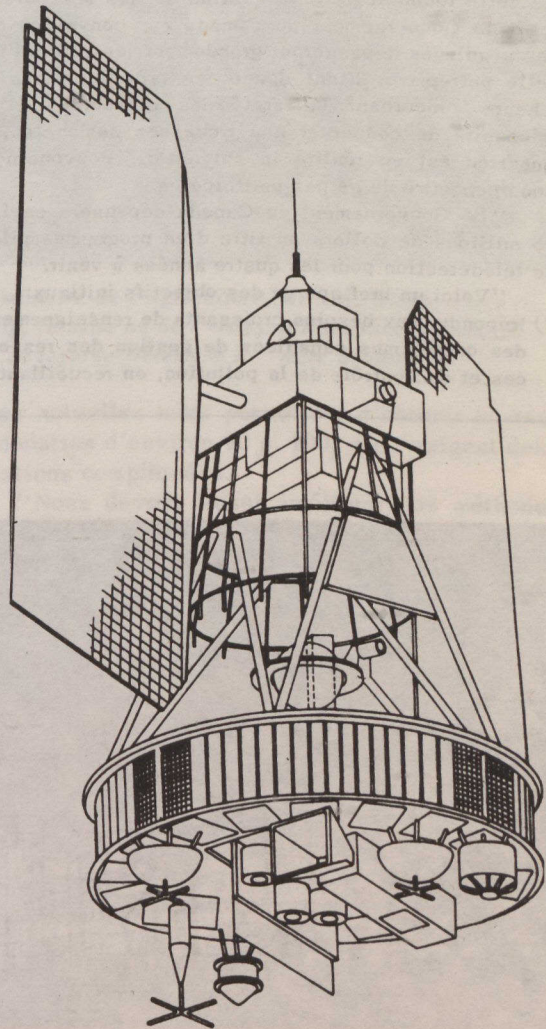
31 mai 1972

### LE RÔLE DU CANADA DANS LE DOMAINE DE LA TÉLÉDÉTECTION

On s'attend que le premier satellite destiné exclusivement à la télédétection (balayage à distance de la terre) soit lancé le mois prochain par l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA) des États-Unis. Ce satellite, désigné par le sigle ERTS (Satellite d'étude des ressources de la terre) sera remplacé par un autre satellite dans un an.

Le Canada a conclu un accord avec la NASA au sujet de la réception et de l'interprétation des données transmises par ces satellites pendant leur passage au-dessus du territoire canadien. Cette coopération est tout à fait gratuite: le Canada doit simplement se servir de ses propres installations de réception et d'interprétation. Puisque le Canada ne possède pas les installations de lancement de satellites et qu'il ne fabrique pas non plus le matériel dont seront équipés ces satellites, on peut dire qu'il rassemblera des renseignements précieux à un coût relativement peu élevé.

La station de réception de Prince-Albert, en Saskatchewan, transmettra les données émises par ERTS à un centre d'interprétation des données à Ottawa. Située approximativement au centre du Canada, cette station pourra recevoir les données



Le satellite d'étude des ressources de la terre

#### SOMMAIRE

Le rôle du Canada dans le domaine de la télédétection .....	1
Pouvons-nous nous permettre de ne pas participer? .....	2
Mise-bas d'un veau après une transplantation d'ovules .....	3
Accord Canada-Israël .....	3
Un canadien élu président de l'OMS .....	4
Contrôle sur la vente d'automobiles .....	4
Au sujet des insignes de la G.R.C.....	4
Dossiers de guerre rendus publics .....	5
Nouvelle technique de communication dans l'Arctique.....	5
Projet de visite du lord maire de Londres .....	6
Index mensuel .....	7

## POUVONS-NOUS NOUS PERMETTRE DE NE PAS PARTICIPER?

Dans une allocution prononcée au premier Symposium canadien sur la télédétection, tenu en février dernier, le ministre de l'Énergie, des Mines et Ressources, M. Donald S. Macdonald, déclarait que le Canada "dépendra environ 25 millions de dollars au titre d'un projet pilote de télédétection dans les quatre années à venir". Il a expliqué ce que le Canada escompte retirer de l'application de ce programme; voici ses observations:

"À l'heure actuelle, nous pouvons simplement affirmer que la télédétection jouera un rôle à la fois dans l'exploitation et dans la conservation de nos ressources, selon l'interprétation des données recueillies et les choix de l'homme touchant son environnement, qu'il soit à la recherche du progrès économique ou qu'il tente d'en évaluer le prix en termes de qualité de la vie. Afin de nous former une opinion précise sur la gestion future de nos ressources, nous devons obtenir des renseignements plus précis sur notre masse terrestre et ce qu'elle contient.

"Il est beaucoup trop tôt pour faire une évaluation de tous les avantages matériels et spirituels qu'entraîneront les investissements permettant l'application de cette technologie à la gestion de nos ressources, mais le Gouvernement du Canada est convaincu que les avantages dépasseront grandement les coûts d'une telle entreprise. Étant donné les préoccupations de l'heure concernant la rareté des ressources et la nécessité de conserver nos richesses nationales, la question est en réalité la suivante: "Pouvons-nous nous permettre de ne pas participer?"

"Le Gouvernement du Canada dépensera environ 25 millions de dollars au titre d'un programme pilote de télédétection pour les quatre années à venir.

"Voici un bref aperçu des objectifs initiaux:

1) Répondre aux besoins croissants de renseignements des organismes canadiens de gestion des ressources et de contrôle de la pollution, en recueillant et

en distribuant des données télédéteectées et les renseignements qu'on peut en tirer, et en offrant les services d'experts en ce domaine, d'une manière centralisée, ordonnée et économique;

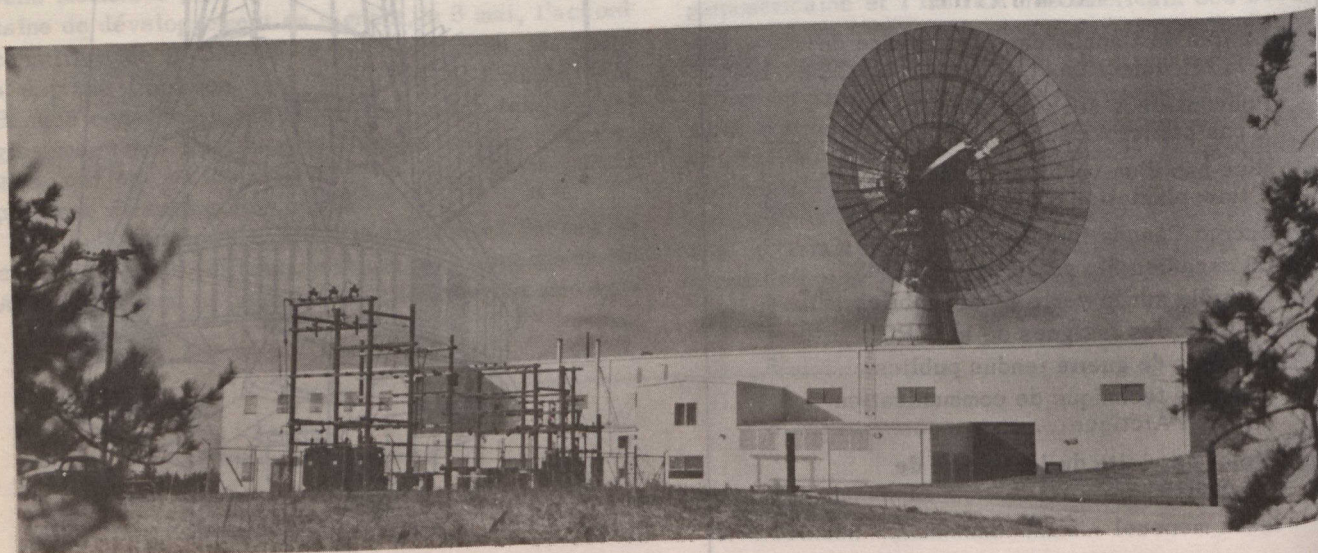
2) offrir les moyens techniques et les méthodes et mettre sur pied l'organisation permettant de garder à jour un inventaire détaillé des données recueillies par télédétection au-dessus du Canada;

3) promouvoir la recherche et la mise au point, de même que la diffusion des nouvelles méthodes de télédétection au Canada, afin d'éviter que notre pays ne devienne dépendant d'autres nations pour ces nouvelles techniques, essentielles à la gestion rationnelle des ressources et à la surveillance de l'environnement;

4) en collaboration avec d'autres organismes, accroître la fiabilité de la constance dans l'acquisition, le traitement et l'interprétation des données recueillies par télédétection afin que le programme national de télédétection réponde toujours aux exigences des organismes qui y participent.

"Le Gouvernement du Canada considère la télédétection des sols comme le prolongement de sa fonction cartographique et le complément de ses relevés topographiques. Il sera possible d'établir une multitude de cartes géographiques de divers ordres grâce à la télédétection. Toutes les données seront rassemblées en un répertoire central, que le Gouvernement, l'industrie et le grand public pourront consulter sur demande. La Photothèque de l'air du Canada est actuellement en pleine expansion en prévision de cette nouvelle fonction.

"J'aimerais, en conclusion, insister sur le thème de cette allocution, et rappeler que la technologie de la télédétection jouera un rôle de premier plan dans la gestion de nos ressources épuisables de même que dans la protection de notre environnement."



La station de réception du satellite à Prince-Albert

## MISE-BAS D'UN VEAU APRÈS UNE TRANSPLANTATION D'OVULES

Un veau est né dans une ferme du ministère de l'Agriculture du Canada, neuf mois après que son embryon eut été transplanté dans la matrice de sa mère adoptive. On croit que c'est la première fois au Canada qu'un veau naît de la transplantation d'un oeuf fécondé chez une autre vache.

Une équipe de chirurgiens dirigée par les Drs Keith Betteridge et Douglas Mitchell, chercheurs de l'Institut de recherches vétérinaires, ont effectué la transplantation le 4 août 1971. La donneuse, une Holstein, saillie le 29 juillet avait ovulé à la même date. L'embryon de 16 cellules a été prélevé par chirurgie six jours plus tard et transplanté dans l'utérus de la mère adoptive, aussi de race Holstein. Le géniteur mâle était un taureau Aberdeen-Angus.

Cette naissance constitue une étape importante de l'évolution d'un mode de recherches pouvant servir à plusieurs phases de la reproduction des bovins.

Les ovaires d'une vache contiennent de 50,000 à 100,000 ovules, mais normalement une vache ne donne naissance qu'à environ 10 veaux dans sa vie. Grâce à la transplantation, les vaches possédant des qualités génétiques supérieures pourraient produire beaucoup plus de veaux qui seraient portés par des mères adoptives. L'infériorité génétique de ces dernières n'aurait aucun effet sur les veaux.

Cependant, les scientifiques ont fait remarquer que la transplantation d'embryons n'est pas près de devenir une technique courante. "Il existe trois grands obstacles à surmonter ont-ils déclaré: Le premier est que nous ne pouvons pas encore provoquer, avec une assez grande certitude, une ovulation multiple chez la vache donneuse. Il nous faut trouver une méthode qui nous permette d'obtenir environ 10 oeufs, au lieu de un ou deux, par ovulation.

"Il nous faut ensuite pouvoir synchroniser les cycles oestriques du donneur et du receveur de façon que les deux ovulent en même temps, et que la vache adoptive puisse recevoir et nourrir l'oeuf fécondé.

"Enfin, nous devons améliorer nos méthodes de transplantation d'embryons. Nos techniques chirurgi-



Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, caresse Tulip, le veau né de l'embryon transplanté, pendant que le regarde fièrement la "mère adoptive".

cales actuelles nous permettent d'obtenir un taux de fécondation d'environ 90 p. 100, mais exigent des installations compliquées.

"Nous devons aussi améliorer nos méthodes de conservation des oeufs fécondés entre le moment où ils sont prélevés et celui de la transplantation."

## ACCORD CANADA-ISRAËL

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Gouvernement a conclu un accord avec le Gouvernement d'Israël concernant l'assurance d'investissements canadiens nouveaux en Israël contre certains risques non commerciaux.

La conclusion de cet accord s'est faite par un Échange de Notes entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et l'ambassadeur d'Israël au Canada, Son Excellence le Dr Theodor Meron.

L'accord qui, on l'espère, constituera une contribution utile au développement des relations

économiques entre les deux pays, fait partie d'une série d'accords portant sur l'assurance des investissements à l'étranger que le Gouvernement canadien compte conclure avec d'autres pays. Des accords similaires ont déjà été conclus avec la Barbade, la Jamaïque, la Malaisie, Singapour et Ste-Lucie.

Ces accords faciliteront la mise en oeuvre du programme canadien d'assurance des investissements à l'étranger, établi en vertu de la loi sur l'expansion des exportations en 1969. L'objectif de ce programme, qui est administré par la Société pour l'expansion des exportations, est de promouvoir les investissements de citoyens ou de sociétés canadiennes en pays étrangers.

## UN CANADIEN ÉLU PRÉSIDENT DE L'OMS

Le Dr Basil Layton, médecin principal des Services internationaux d'hygiène du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a été élu président de l'Assemblée mondiale de la Santé tenue à Genève le 9 mai.

Le premier ministre M. Trudeau, a immédiatement envoyé un télégramme de remerciement à l'Assemblée pour "le grand honneur conféré à notre pays par l'élection du Dr Layton en qualité de président".

Le Dr Layton est également conseiller médical auprès de l'Agence canadienne de développement international. Il a siégé à divers comités de l'Assemblée mondiale de la Santé et il a représenté cet organisme au Comité mixte des pensions du personnel de l'ONU en 1966, 1968 et 1969.

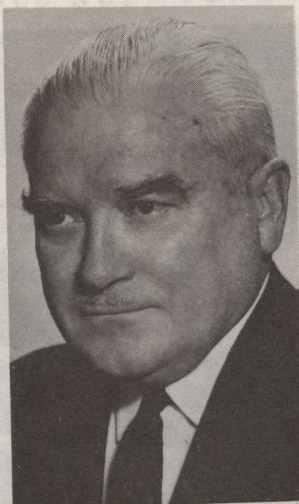
Plus de 1,000 délégués représentant 131 états membres et associés assistaient à la 25e réunion annuelle de l'OMS au cours de laquelle le Dr Layton fut élu président. La délégation canadienne comprenait dix délégués, trois conseillers et un secrétaire.

## CONTRÔLE SUR LA VENTE D'AUTOMOBILES

Le ministère de la Consommation et des Corporations a distribué récemment un rapport invitant les autorités fédérales et provinciales à exercer un contrôle plus étroit sur les pratiques d'actualisation de certains fabricants et distributeurs d'automobiles.

Le rapport fait suite à une enquête approfondie effectuée par le ministère en réponse à des plaintes d'acheteurs de voitures neuves ayant constaté que leurs voitures étaient plus vieilles qu'on ne le prétendait. Le rapport a été distribué aux autorités gouvernementales à tous les échelons, ainsi qu'aux organismes privés et professionnels intéressés.

La plupart des plaintes portent sur des automobiles étrangères, les changements de modèles des voitures importées étant plus difficiles à repérer. La plupart des provinces permettent aux fabricants et distributeurs d'actualiser d'un an la date de leurs modèles. Ainsi, un modèle qui a été fabriqué au cours de l'année civile 1971 peut être désigné comme modèle de 1972. Il y a eu des abus: on signale des cas de modèles qui auraient été actualisés de deux et même de trois ans.



Dr Basil Layton

Le rapport du ministère de M. Andras propose donc que les services provinciaux d'immatriculation exigent l'inscription du mois et de l'année réels de fabrication sur les formulaires d'immatriculation.

Le Règlement en vertu de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles, en vigueur depuis janvier 1971, stipule qu'une plaque de conformité doit être apposée sur le montant de la porte droite de devant de toutes les automobiles importées. Le mois et l'année réels de fabrication — non pas l'année de modèle — figurent sur cette plaque.

Le ministère des Transports a été invité à étudier la possibilité de faire connaître ces exigences au grand public.

Des amendes pouvant atteindre \$200,000 sont prévues pour les infractions à la Loi et au Règlement.

"Pour notre part, a déclaré le ministre, monsieur Andras, nous informerons le ministère des Transports de toute irrégularité présumée touchant les plaques de conformité qui sera portée à notre attention. Nous ferons également enquête sur toute allégation de publicité trompeuse relative aux modèles prétendus courants et engagerons des poursuites s'il le faut."

## AU SUJET DES INSIGNES DE LA G.R.C.

Le premier ministre a annoncé qu'on a renoncé à poursuivre le remplacement des insignes de la Gendarmerie royale du Canada qui figurent sur ses immeubles et ses voitures de patrouille. Cette décision fait suite, a précisé M. Trudeau, aux nombreuses instances qui lui ont été adressées à ce sujet, de même qu'au solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer.

"Le prestige dont jouit la Gendarmerie royale au Canada et partout dans le monde est source de fierté pour tous les Canadiens, a déclaré le premier ministre, et le Gouvernement entend que rien ne vienne ternir. Les Canadiens, ceux de l'Ouest en particulier, détestent les nouveaux écussons; ils nous l'ont fait clairement savoir et nous avons tenu compte de leur sentiment.

"Nous sommes prêts à mettre fin au programme actuel de remplacement. Le Gouvernement n'a jamais eu l'intention ni le désir de modifier le nom de la Gendarmerie royale du Canada et il n'adoptera pas d'insigne qui ne porte pas la désignation complète et ne souligne pas le caractère national de ce corps policier."

Le premier ministre a rappelé que la décision d'adopter un nouvel insigne a tout d'abord été prise par le commissaire de la G.R.C. à des fins d'identification plus rapide et plus simple. On l'a employé pour la première fois en 1968, au Nouveau-Brunswick, où il n'a suscité aucune réaction défavorable de la part du public. On a commencé à étendre l'usage des nouveaux écussons en juin 1971, et, à l'heure actuelle, on les retrouve dans un certain nombre de localités au Canada.

## DOSSIERS DE GUERRE RENDUS PUBLICS

Le premier ministre a annoncé récemment que les documents du Cabinet et les procès-verbaux du Cabinet datant du début de 1942 à la fin de la Deuxième Grande Guerre ont été confiés à l'Archiviste fédéral pour être mis à la disposition du public.

Monsieur Trudeau a précisé que cette décision fait exception à la ligne de conduite annoncée en mai 1969, selon laquelle les documents du Gouvernement sont rendus publics après trente ans. En vertu de cette règle, les procès-verbaux du Comité de guerre du Cabinet concernant la période qui se termine avec l'année 1941 étaient divulgués il y a quelques mois.

"Depuis le début de l'année en cours, a ajouté le premier ministre, "les Gouvernements du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Australie ont décidé de rendre publics tous leurs dossiers de guerre. Vu la corrélation très étroite entre les discussions relatives à la conduite de la guerre et les mesures adoptées, notamment sur les plans économique et militaire, un grand nombre des documents britanniques et américains se rapportent au Canada et font souvent allusion à des décisions et mesures canadiennes.

"Il ne serait évidemment pas convenable que les journalistes, les universitaires et autres personnes intéressées n'aient pas accès également, au Canada, à des documents d'une aussi grande valeur historique. Étant donné les circonstances, et malgré notre intention première d'observer rigoureusement la règle des trente ans en ce qui touche les dossiers du Cabinet, je ne vois aucun motif valable de retarder la publication de nos archives de guerre."

Le premier ministre a ajouté qu'il a informé le chef de l'opposition et les anciens premiers ministres que cette dérogation à la règle des trente ans s'applique uniquement aux dossiers de guerre. Sauf dans ce cas tout à fait exceptionnel, la règle des trente ans continuera de s'appliquer aux procès-verbaux et aux documents du Cabinet et des comités du Cabinet.

## NOUVELLE TECHNIQUE DE COMMUNICATION DANS L'ARCTIQUE

Une nouvelle technique de communication conçue afin d'encourager la participation communautaire et favoriser le développement, grâce à l'utilisation conjointe du téléphone et de la radio, a récemment été mise en oeuvre dans l'Arctique canadien. Baptisée Comminterphone (*Community Interaction Telephone*), cette expérience sociale unique en son genre est le fruit de l'initiative conjointe de la Société Radio-Canada, de la Bell Canada, du ministère fédéral des Communications et du Centre de recherche Bell-Northern. Les promoteurs espèrent que les

données recueillies dans un an permettront d'améliorer les techniques de communication.

La Société royale du Canada a organisé une première démonstration du système Comminterphone lors d'un symposium de deux jours tenu à la Bibliothèque des sciences naturelles du Canada à Ottawa. Cette manifestation avait pour thème "Les communications au foyer".

Le système allie la commodité des appareils de téléphone privés à la capacité de rayonnement de la radio. On peut, en composant un numéro de téléphone donné, transmettre les conversations d'au plus quatre personnes à la fois grâce à un émetteur radio à faible puissance pour ensuite les diffuser cinq milles à la ronde. Toute personne à l'écoute dans la région immédiate peut capter cette émission à l'aide d'un appareil récepteur radio à amplitude de fréquences ordinaire. Les auditeurs désireux d'intervenir ou de signaler des événements en cours d'émission n'ont qu'à composer le numéro donné pour communiquer à l'intérieur du système.



*Willie Adams, résident de Rankin Inlet, règle le dispositif de conférence du Comminterphone dans le central téléphonique d'une petite communauté septentrionale.*

## TYPES D'ÉMISSIONS

L'expérience, mise en train en novembre 1971, se poursuit à Rankin Inlet dans les Territoires du Nord-Ouest, communauté de 500 habitants située à 1,300 milles au nord d'Ottawa sur la rive ouest de la Baie d'Hudson. L'évaluation préliminaire de Comminterphone sur une période de deux mois révèle que le système a permis de diffuser trois types d'émissions: les nouvelles de la communauté, l'annonce d'événements publics et la diffusion de renseignements comme les bulletins météorologiques, puis, des conversations spontanées, des discussions et l'expression d'opinions à la discrétion du participant, de même que des émissions maison et des séances récréatives d'initiative personnelle, comme des programmes de chant. Les conversations spontanées ont

été accaparées à raison de 90 p.100 par la langue esquimaude.

On a choisi de tenter cette expérience à Rankin Inlet, région relativement isolée des Territoires du Nord-Ouest, en raison de sa population à majorité esquimaude et de la pénurie de moyens de communication qui y règne. Il n'y existe aucun journal, service télégraphique ou poste de radio au sens courant du terme, mais on y dispose d'un réseau téléphonique à appareils automatiques à l'intérieur même de la communauté. Les seules communications avec l'extérieur se font à l'aide d'un téléphone-radio à hautes fréquences. En outre, des avis imprimés sont affichés dans des magasins de l'endroit ou livrés dans les foyers de main à main.

L'expérience se poursuivra jusqu'en novembre et on s'attachera à recueillir d'autres données au cours des mois d'été. Dans le but d'évaluer le fonctionnement de l'usage du système et de se documenter sur les changements à apporter au réseau de communications de la communauté, le ministère des Communications a fait appel aux services de l'Institut d'études septentrionales de l'Université de la Saskatchewan. Le système émetteur de même que le permis d'exploitation qui s'y rattache appartiennent à la Société Radio-Canada. La Société Bell Canada a installé et exploite le réseau de l'équipement téléphonique.

## PROJET DE VISITE DU LORD MAIRE DE LONDRES

Sir Edward Howard, lord maire de Londres, fera une visite officielle à Ottawa en octobre prochain.

Courtier et directeur de société, sir Edward est un ex-pilote de la *Royal Air Force*; au cours de la Deuxième Guerre mondiale, il a fait son entraînement au Canada où il a fait connaissance de sa femme, d'origine canadienne.

Après leur séjour à Ottawa, les visiteurs se rendront, à titre privé, à Brantford (Ontario) où Lady Howard a fait ses études et où habite sa mère.

Sir Edward et la *Corporation of London* ont accueilli ce mois-ci une imposante délégation de maires du Canada en visite à Londres.

## LE RÔLE DU CANADA DANS LE DOMAINE DE LA TÉLÉDÉTECTION

(suite de la page 1)

pour l'ensemble du pays, à l'exception de la côte de l'Atlantique. Une station de réception américaine captera les renseignements pour cette région et fera parvenir au Canada, pour traitement, les bandes sur lesquelles ils seront imprimés. La seule région du Canada qui ne sera pas balayée est celle de l'extrême Arctique, au nord du 82e parallèle.

## LES DÉCOUVERTES DE ERTS

Bien que la photographie depuis un satellite n'ait aucune application directe dans la détection des dépôts minéraux et pétrolifères, elle est pourtant d'une grande utilité pour les relevés de géologie topographique. La cartographie géologique est une base essentielle de la prospection minière.

Les photographies révéleront quantité de renseignements sur les ressources en eau du Canada. La photographie à partir d'un satellite permet la détection de l'avance et du retrait de la couche de glace et de neige, du gel et du dégel des lacs, des niveaux de l'eau dans les lacs et les réservoirs, de l'érosion des berges, de la formation et du mouvement des glaces sur la mer. La photographie à l'infrarouge permet même de détecter des changements de température de l'ordre d'une fraction de degré centigrade. Les courants froids ou chauds de l'océan apparaissent clairement, tout comme les effluents des stations génératrices et des usines, les eaux des rivières tributaires des océans, l'humidité des sols, le déversement de nappes souterraines dans les lacs et les rivières et ainsi de suite.

La télédétection est également utile lorsqu'il s'agit de faire des relevés des changements de végétation et, en conséquence, elle rend d'immenses services en agriculture et en foresterie. Grâce à la télédétection, il est possible de déterminer les contraintes imposées aux forêts et aux cultures et d'établir l'étendue des forêts et les diverses variétés de cultures. L'inventaire des cultures et les relevés des maladies des récoltes sont toutefois habituellement faits par l'envoi d'un questionnaire, directement aux agriculteurs, plutôt que par l'interprétation des photographies aériennes.

Pour ce qui est de la télédétection, les régions les plus intéressantes sont celles de la mer de Beaufort (couche de glace), du delta du Mackenzie (pergélisol et détérioration possible du milieu en raison de l'exploration minière), de la vallée du Mackenzie (à cause du pipeline proposé), des Rocheuses (pour leur topographie géologique), des Prairies (pour les cultures), des Grands lacs (en raison de la pollution), de la baie d'Hudson (pour les glaces), du golfe Saint-Laurent (pour l'océanographie) et du plateau continental de la côte de l'Atlantique (en raison de la pollution des mers).

La Division de la photographie aérienne et la Photothèque de l'air de la Direction des levés et de la cartographie du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources sont chargées de la reproduction et de la distribution de ces données dans le grand public.

On s'attend que plus de mille usagers achèteront régulièrement ces photographies; parmi ces acheteurs, on comptera sans doute les sociétés et les institutions qui sont déjà des clients assidus de la Photothèque de l'air, telles les agences du Gouvernement, les universités, les compagnies d'exploitation de ressources naturelles et autres.

INDEX MENSUEL

(Vol. 27 - Mai 1972)

- Accords internationaux (*voir aussi* Désarmement)  
Accord Canada-Israël, No 22, p. 3  
Accord sur la régénération des Grands lacs,  
No 18, p. 2
- ACDI (Agence de développement international)  
(*voir* Subventions)
- Affaires extérieures  
Adhésion du Canada à la BID, No 21, p. 8  
Négociations Canada-Chine sur les services  
aériens, No 21, p. 8
- Agriculture  
Mise-bas d'un veau après transplantation  
d'ovules, No 22, p. 3
- Aide extérieure  
Aide médicale au Bangla-Desh, No 18, p. 5  
Assistance médicale au Vietnam, No 19, p. 3
- Anciens combattants  
Les allocations aux -, No 20, p. 3
- Arctique (*voir* Communications et Nord canadien)
- Arts et Musées  
Québec fait revivre Jean-Baptiste Roy-Audy,  
No 21, p. 3
- Aviation (*voir* Affaires ext., Nord canadien et  
Transports)
- BID (Banque internationale de développement)  
(*voir* Affaires extérieures)
- Chine (*voir* Affaires ext. et Commerce et Industrie)
- CNRC (Conseil national de recherches du Canada)  
(*voir* Subventions)
- CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le  
Commerce et le Développement)  
Délégation à la -, No 20, p. 4
- Commerce et Industrie  
Contrôle sur la vente d'automobiles, No 22, p. 4  
Exposition industrielle canadienne en Chine,  
No 20, p. 3  
La mode canadienne présentée à Londres,  
No 19, p. 4  
Le système bivalent de prix du blé, No 20, p. 7  
Nouveau marché pour le bois canadien?,  
No 21, p. 7  
Succès des industriels québécois à Boston,  
No 18, p. 5  
Un moyen d'accroître les exportations,  
No 21, p. 6
- Communications (*voir aussi* Sciences)  
Dossiers de guerre rendus publics, No 22, p. 5  
Nouvelle technique de communications dans  
l'Arctique, No 22, p. 5
- Conférences (*voir* Santé et Bien-être et Désarmement)
- Désarmement  
Convention sur les armes bactériologiques,  
No 19, p. 6
- Économie  
Politique sur l'examen des prises de contrôle  
par des étrangers No 20, p. 1  
Un budget favorable à l'industrie et aux  
personnes âgées, No 21, p. 1
- Éducation et Enseignement (*voir* Nord canadien  
et Subventions)
- Environnement (*voir* Météorologie, Pêches et Pollution)
- États-Unis (*voir* Sciences et Visites)
- Grands lacs (*voir* Accords internationaux)
- GRC (Gendarmerie royale du Canada)  
Au sujet des insignes de la -, No 22, p. 4
- Habitation et Logement  
\$80 millions pour le logement au Québec,  
No 18, p. 5  
Une svappavaara québécoise en 1975,  
No 18, p. 4
- Histoire (*voir* Arts et Musées, Postes et Sciences)
- Ignatieff, M. George (*voir* Nominations)
- Indiens et Esquimaux  
Les Indiens et la taxe de vente, No 20, p. 7
- Israël (*voir* Accords internationaux)
- Lieux historiques et Parcs nationaux  
La conservation des canaux historiques,  
No 19, p. 6
- Londres (*voir* Commerce et Visites)
- Météorologie  
Pour de meilleures préventions du temps,  
No 18, p. 4
- NASA (*voir* Sciences)
- Nations Unies (*voir* CNUCED)
- Nixon, le président (*voir* Visites)

**Nominations**

- De la diplomatie au Trinity College, No 19, p. 3
- Nominations diplomatiques, No 20, p. 6
- Un Canadien président de l'OMS, No 22, p. 4

**Nord canadien**

- Mission aérienne dans le Grand Nord, No 20, p. 8
- Université du -, No 20, p. 6

**OMS (Organisation mondiale de la Santé)  
(voir Nominations)**

**Pêches**

- Fermeture de la pêche au saumon de l'Atlantique, No 19, p. 1

**Pollution**

- Nouveau règlement antipollution, No 20, p. 7

**Population (voir aussi Statistiques)**

- L'Immigration en 1971, No 21, p. 3

**Postes**

- Carnets de timbres historiques, No 20, p. 5
- Un timbre en l'honneur de Frontenac, No 21, p. 6

**Québec (voir Arts et Musées, Habitation et Logement et Commerce et Industrie)**

**Richesses naturelles (voir Pêches)**

**Roy-Audy, J.-Baptiste (voir Arts et Musées)**

**Santé et Bien-être (voir aussi Nominations)**

- Coût des soins de santé, No 20, p. 6
- Quatrième Conférence panaméricaine sur l'enseignement médical, No 18, p. 5
- Subvention pour le test des jouets, No 19, p. 2

**Sciences (voir aussi Météorologie)**

- La poussière du temps, No 21, p. 4
- Le rôle du Canada dans le domaine de la télédétection, No 22, p. 1
- Pouvons-nous ne pas participer ? No 22, p. 2

**Sécurité routière**

- Guerre aux accidents de la route, No 20, p. 8

**Statistiques**

- Population et langue parlée, No 21, p. 7

**Subventions (voir aussi Santé et Bien-être)**

- Bourses du CNRC aux étudiants, No 19, p. 2
- Bourses d'étude de l'ACDI, No 19, p. 4

**T. N.-O. (Territoires du Nord-Ouest)**

(voir Transports)

**Transports (voir aussi Voie Maritime)**

- Expansion de l'infrastructure aéronautique dans l'Ontario, No 19, p. 2
- Nouveau véhicule à coussin d'air, No 18, p. 3

**Vietnam (voir Aide extérieure)**

**Visites et Voyages**

- La visite du président Nixon au Canada, No 18, p. 1
- Projet de visite du lord maire de Londres, No 22, p. 6
- Visite du secrétaire de l'ONU, No 21, p. 8

**Voie maritime**

- Ouverture de la -, No 18, p. 3